

## ENFANTS AMBASSADEURS

2017-2021

Projet d'accès et maintien à l'éducation fondamentale des filles et garçons dans 4 communes rurales.



BÉNIN  
Atacora



© Plan

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'ABDE vise les causes profondes, immédiates, sous-jacentes et structurelles de la non-réalisation des droits.

### PRINCIPALE PROBLÉMATIQUE

Faible accès des enfants à l'éducation de base en zone rurale.

ans les plus à risque d'abandon, non scolarisés et/ou déscolarisés, dans 4 communes rurales de l'Atakora.

### OBJECTIF DU PROJET

Améliorer l'accès et le maintien à l'éducation fondamentale des filles et garçons de 8 à 14

### DÉFINITION DE LA PRATIQUE

Des enfants **détenteurs de droits** sont identifiés et deviennent ambassadeurs.

## PARTIES PRENANTES/ACTEURS-ACTRICES

- L'ABDE incite à agir sur les inégalités et les discriminations en ciblant les « laissé•e•s pour compte » et les plus vulnérables.
- L'ABDE implique une collaboration avec les autres intervenant•e•s en charge de l'application des droits de l'enfant localement.

### GROUPE CIBLE DE LA BONNE PRATIQUE

Des **enfants filles et garçons détenteurs de droits** sont identifiés et **formés aux droits de l'enfant**, invités à **participer** aux activités du projet.

enseignants des écoles visées par le projet, animateurs des classes passerelles : aident l'ONG CBDIBA à l'identification des enfants ambassadeurs.

### PARTENAIRES IMPLIQUÉS

ONG CBDIBA : forme les enfants ambassadeurs, les invite à participer aux activités de sensibilisation de la communauté – **Les débiteurs d'obligation**, Directeurs et

### DIMENSION GENRE

50% des détenteurs de droits sont des filles, dans un environnement où la fréquentation de l'école par les filles est rendue difficile principalement par des barrières socio-culturelles.

## APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

- Un accent particulier est mis sur les enfants, leurs droits et leurs rôles en tant qu'acteurs sociaux. Ils sont impliqués et participent à toutes les étapes du projet.
- Les débiteurs d'obligation et les acteurs responsables sont ciblés par le projet et des activités spécifiques sont réalisées auprès d'eux.
- Le projet renforce les capacités des enfants à prendre la parole et à être entendus des décideurs et acteurs responsables sans leur porter préjudice pour revendiquer leurs droits.

Les enfants ambassadeurs identifiés **participent** à la mise en œuvre du projet : ils sont formés et aident à recenser les enfants déscolarisés, interviennent pour re-scolariser des enfants, signalent les cas de déscolarisation. Ce mécanisme est complété par un dispositif au niveau des écoles qui identifie la **responsabilité des débiteurs d'obligation**, enseignant-e-s, animateur-trice-s, directeur-trice-s et APE dans l'identification des enfants absents de l'école sur de longues

périodes et des enfants ayant abandonné, et des mesures à prendre pour s'assurer de leur réintégration.

Les enfants ambassadeurs participent à l'élaboration de messages de sensibilisation sur l'importance de la scolarisation des enfants. Cette stratégie a un impact positif sur le recensement des enfants non scolarisés, en raison de sa **dimension participative** et mobilisatrice et de l'efficacité de la communication entre pairs.

## ÉVALUATION

- Les activités de suivi-évaluation permettent de renseigner les indicateurs du projet afin d'évaluer l'amélioration de l'accès des enfants à leurs droits.
- La redevabilité vis-à-vis des enfants est assurée.

### PERTINENCE

Grâce à cette pratique, les enfants apprennent à exprimer leur avis et à le développer. Ils apprennent à **faire respecter leurs droits**.

### IMPACT ET PÉRENNITÉ

Ce rôle demeure valorisant pour ces enfants et il est fort probable que l'écho de leur mission imprègne leur vision des choses, leur avenir et celui de leurs futurs enfants.

### EFFICACITÉ ET EFFICIENCE

Les enfants ambassadeurs **participent** pleinement aux activités qui leur sont assignées.

## COHÉRENCE

Il s'agit d'une pratique qui s'inscrit dans la vision stratégique de Plan International sur **l'engagement des jeunes, acteurs** de leur propre changement. L'objectif de ce mouvement est que les adolescent.e.s et les jeunes prennent des mesures collectives pour un changement systémique social et politique. Plan aide en particulier les filles et les jeunes femmes à s'engager dans la sphère publique pour influencer la manière dont les décisions sont prises, changer les perceptions sur ce dont elles sont capables, et ensemble, promouvoir l'égalité de genre. Plan International applique une approche sexotransformatrice à l'autonomisation des jeunes et à la transformation des conflits dans tous nos programmes et activités d'influence.

Cela implique de :

- + Renforcer les capacités d'action et les compétences citoyennes des jeunes et en particulier des jeunes femmes, en favorisant les réseaux de jeunes avec leurs alliés et en les aidant à prendre des mesures collectives en faveur de l'égalité de genre.

- + Soutenir un dialogue intergénérationnel sensible au genre avec les **débiteurs d'obligation**, parents et autres personnes qui ont une influence sur la vie des jeunes et sur leur engagement citoyen.

- + **Créer des espaces sûrs** pour que les jeunes puissent explorer les concepts et les manifestations des inégalités de genre, des inégalités sociales et de l'injustice ; promouvoir le dialogue entre les jeunes femmes et les jeunes hommes ; et pour faire face aux risques de leur engagement social.

- + Travailler avec des débiteurs d'obligation, agent.e.s de changement adultes pour l'égalité de genre au sein des familles, des communautés et des institutions publiques pour contribuer à induire des changements au sein des institutions.

Influencer de manière proactive les systèmes et processus citoyens pour veiller à ce qu'ils soient sensibles au genre et adaptés à l'âge, et à ce que les voix des filles et des jeunes femmes soient également **écoutées dans les processus de prise de décision** et pour **promouvoir les droits civils** de tous les jeunes.

## CAPITALISATION

♦ Le projet prévoit une capitalisation, y compris sur les bonnes pratiques, en matière de réalisation des droits de l'enfant.

### REPRODUCTIBILITÉ ET ADAPTABILITÉ

Possible et encouragé sous diverses formes dans d'autres projets en éducation, émancipation par le sport, promotion de la masculinité positive.

### DÉFIS, INNOVATIONS ET LEÇONS APPRIS

Trop souvent, les enfants ne sont pas suffisamment consultés par les adultes. De fréquentes discussions et communications sont nécessaires auprès des adultes pour les interpeller sur l'importance de la prise en compte de la voix des enfants.

### DOCUMENTATION PRODUITE

Rapports d'activité, fiche projet